

Claude Aubert
19, rue Saint-Victor
1227 Carouge

GRAND CONSEIL			
Expédié le:		Session GC:	11-12-10-12
Président	X	Députés (100)	
Correspondance GC	X	Bureau	X
Secrétariat		Chefs de groupe	X
Commission:			
Objet:	démission		
Copie à:			

	GRAND CONSEIL
reçu le	19 SEP. 2012
	C 3124

Carouge, le 18 septembre 2012

Monsieur Pierre Losio
Président du Grand Conseil
de la République et
Canton de Genève

Monsieur le Président,

Le plus simple est d'aller droit au but : par la présente, je vous annonce ma décision de démissionner, me retirant du Grand Conseil le jeudi 11.10.2012 lors de la séance de 17 h .

M'étant engagé en 2009 pour un troisième mandat, je m'étais fait une promesse. Celle de laisser ma place une année avant les élections de 2013 pour permettre à du sang neuf de rejoindre cette assemblée et de participer avec fougue au renouvellement de la force politique du Parti libéral radical. Mais il y a aussi Confucius :

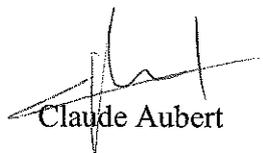
A quinze ans, je me suis voué à l'étude. A trente, je savais me tenir. A quarante, j'avais une certaine assurance. A cinquante, je comprenais ce que le ciel nous demande d'accomplir. A soixante, je suivais ses injonctions. A soixante dix, j'ai enfin pu me laisser aller aux mouvements de mon esprit sans plus enfreindre aucune règle.

Profiter à loisir de ce nouveau palier, tel est mon souhait !

Un dernier mot. Ma plus ancienne lecture politique a été un livre traitant de l'entre deux guerres. L'auteur avait essayé de déterminer comment une petite ville banale, au début des années trente en Allemagne, était passée d'un fonctionnement fondé sur le débat démocratique à un fonctionnement fondé sur le rapport de forces. Je résume sa conclusion: ce fut un passage « en tapinois », la violence s'étant insinuée dans les rapports sociaux, la menace ayant supplanté l'argumentation, la peur ayant effacé la confiance, et, surtout, l'imprécation ayant remplacé les idées. L'esprit démocratique n'est qu'un état parmi d'autres (« état » au sens chimique du terme). Mais s'il est fondamental, il ne va pas de soi; il doit être cultivé, défendu, réaffirmé constamment, ce à quoi s'emploient les députées et les députés de ce parlement guidés par ce qui est l'essence de leur militantisme. Cet état d'esprit est la meilleure prévention des dérives dont l'histoire regorge. Et que l'avenir nous réserve peut-être.

Votre travail et celui de votre Bureau, Monsieur le Président, est digne de grands éloges ; il en va de même pour les multiples fonctions exercées par Madame le Sautier et l'ensemble du Secrétariat général du Grand Conseil. Je ne vous dis pas « Adieu ! », car pour un genevois cela signifierait « Bonjour ! » (pour autant qu'on tutoie son interlocuteur). J'opte pour un modeste mais chaleureux « au revoir ! ».

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.


Claude Aubert